



Recherche en un coup d'œil

Prévalence des prescriptions de médicaments psychotropes chez les délinquants sous responsabilité fédérale

La prévalence des prescriptions de médicaments psychotropes était plus élevée chez les délinquants sous responsabilité fédérale que dans la population canadienne générale; cette situation correspondait toutefois à celle observée dans d'autres administrations correctionnelles similaires.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Les médicaments psychotropes sont ceux qui agissent sur l'esprit, les émotions ou le comportement. De tels médicaments sont couramment prescrits, mais l'on ne connaît pas à l'heure actuelle les taux de prescriptions pour les délinquants canadiens sous responsabilité fédérale.

Pour cette raison, et compte tenu du taux relativement élevé de troubles mentaux chez les délinquants sous responsabilité fédérale, la présente étude avait pour but d'examiner la fréquence à laquelle ces médicaments sont prescrits aux délinquants incarcérés dans les établissements du Service correctionnel du Canada (SCC). Il importe de connaître le taux de prescriptions de médicaments psychotropes au sein de cette population non seulement à des fins de planification, mais aussi pour faciliter la réalisation d'examen plus approfondis.

Ce que nous avons fait

Pour examiner cette question, le pharmacien national du SCC, de concert avec le Secteur des services de santé, a établi une liste de tous les médicaments reconnus comme étant des psychotropes. Les pharmaciens régionaux ont ensuite fourni un instantané de toutes les ordonnances actives de ces médicaments pour une journée particulière, soit le 29 septembre 2014. Un profil instantané de la population totale de délinquants a constitué le dénominateur pour tous les calculs de prévalence.

Ce que nous avons constaté

Dans l'ensemble, 30,4 % des délinquants avaient une ordonnance active de médicament psychotrope. Des écarts selon le sexe ont été observés, la proportion de femmes ayant une ordonnance active de médicament psychotrope étant considérablement plus élevée que la proportion d'hommes (45,7 % et 29,6 % respectivement). En revanche, il n'y avait aucun écart significatif dans la prévalence des prescriptions entre les délinquants autochtones et les délinquants non autochtones. Il était relativement courant que des délinquants aient plus d'une ordonnance active de médicament psychotrope. Au total, 17,3 % des délinquants avaient une ordonnance pour un médicament psychotrope, 8,2 % en avaient deux, et 4,9 % en avaient au moins trois.

La catégorie la plus courante de médicaments psychotropes prescrits, définie selon l'American Hospital

Formulary System (AHFS), était celle des agents antidépresseurs (qui comprennent les antidépresseurs, les antidépresseurs tricycliques et d'autres inhibiteurs du recaptage de la noradrénaline, ainsi que les inhibiteurs de la monoamine-oxydase), pour lesquels 22,6 % des délinquants avaient une ordonnance active. Les délinquants autochtones étaient légèrement plus susceptibles que les délinquants non autochtones (5,3 % contre 3,1 %) de s'être vu prescrire des stimulants du système nerveux central (notamment des amphétamines, des stimulants respiratoires et du système nerveux central, et des médicaments agissant sur le système nerveux central).

Ce que cela signifie

La proportion de personnes ayant une ordonnance active de médicament psychotrope était plus élevée dans la population de délinquants canadiens sous responsabilité fédérale que dans la population canadienne générale (30,4 % contre 8,0 % environ). Cependant, cette proportion était semblable à celle observée dans d'autres administrations correctionnelles (p. ex., Angleterre, France, province de Québec). En outre, le fait qu'on prescrive des médicaments psychotropes plus fréquemment aux délinquantes qu'aux délinquants correspondait à la prévalence plus élevée de problèmes de santé mentale chez les délinquantes. La relation entre la maladie mentale et les pratiques en matière de prescription est toutefois complexe, et une recherche plus poussée sera requise pour bien la comprendre.

Pour de plus amples renseignements

Farrell MacDonald, S., Keown, L.-A., Boudreau, H., Gobeil, R. et Wardrop, K. (2015). *Prévalence des prescriptions de médicaments psychotropes chez les délinquants sous responsabilité fédérale*. (Rapport de recherche R-373). Ottawa, Ontario : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toute autre demande de renseignement, veuillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site Internet pour une liste complète des publications de recherche.